

VOIR PASSER ET LAISSER PASSER : LA SYNTAXE DE LA PERCEPTION VISUELLE ET DE LA CAUSATION NEGATIVE EN CONTRASTE

RENATA ENGHELS, EUGÉEN ROEGIEST¹

Abstract. It is commonly known that the syntactic marking of the subordinate subject in the infinitive construction, governed by causative or perception verbs, is rather complex in French and other Romance languages : it can be anteposed or postposed to the infinitive, case-marked by the accusative or dative, etc. Most investigations focus on one or the other verbal category but until now, no comparison has been made between causative and perception verbs. Hence, the main objective of this article is to compare the structure of the infinitive construction expressing negative causation with *laisser* ('let') with the syntax of visual perception expressed by *voir* ('see'). A detailed empirical study allows us to investigate whether the semantic and conceptual differences between both verb types have an effect on word order in the subordinate infinitive complement. It is shown that the syntactic behavior of *laisser* can be understood in terms of the well-known 'binding theory', whereas syntactic variations within the domain of *voir* are to be linked to perception strategies.

Keywords : infinitive construction, causative verbs, perception verbs, complementation pattern, *laisser*, *voir*.

1. INTRODUCTION

Il est bien connu que dans les langues romanes l'infinitif s'emploie lorsque le sujet est soit générique (sujet arbitraire) soit récupérable dans la proposition principale. Il est en effet relativement rare qu'une construction infinitive s'accompagne d'un propre sujet lexical. C'est pourtant le cas avec deux types de verbes qui à première vue appartiennent à des catégories lexicales fort différentes : (a) les verbes de perception (*voir*; *entendre*, *regarder*, etc.) et (b) les verbes causatifs (*faire*, *laisser*²) :

- (1) a. Je *vois passer* la voiture.
b. Je *laisse passer* la voiture.

Sémantiquement, l'argument interne des verbes de perception est soit un objet, soit un état, soit un événement dynamique. Sur cette base, le stimulus de perception se manifeste soit comme un SN (2a), soit comme une complétive (2b), soit comme une construction infinitive (2c) (cf. entre autres Miller/Lowrey 2003) :

¹ Ghent University. E-mail addresses : Renata.Enghels@UGent.be, Eugeen.Roegiest@UGent.be

² On y ajoute parfois *envoyer* en français. Dans les autres langues romanes, d'autres V moins fréquents sont possibles, p. ex. en espagnol *mandar* à côté de *hacer*, *dejar*.

- (2) a. Je vois Jean.
 b. Je vois que Jean est entré dans la maison ; la porte est encore ouverte.
 c. Je vois Jean entrer dans la maison.

C'est cette dernière construction qui nous intéresse particulièrement dans le présent article. La construction *verbe de perception (VdP) + infinitif (Inf)* reproduit prototypiquement un acte de perception – directe ou indirecte³ – d'un événement dont le participant perçu (appelé 'sujet subordonné' ou S2) est l'initiateur. Concrètement, dans la construction infinitive⁴, l'infinitif impose un rôle thématique au participant S2 mais n'est pas susceptible de lui assigner un cas syntaxique. Par conséquent, le S2 reçoit le cas 'de manière exceptionnelle' du VdP (cf. Di Tullio 1998 : 201), ce qui fait que le S2 est marqué formellement comme OD grammatical du VdP. Bien des tests corroborent effectivement que l'infinitif subordonné forme avec le sujet subordonné S2 un seul argument et que ce S2 a subi une montée vers la principale afin d'apparaître comme objet du VdP. Le caractère bivalent des VdP est d'ailleurs confirmé par le fait que le complément infinitif (Cinf) avec son sujet correspond syntaxiquement à la complétive⁵ (cf. *supra* 2b et 2c).

Les verbes causatifs *faire* et *laisser* manifestent un comportement syntaxique semblable lorsqu'ils se présentent dans la construction infinitive⁶. Ils sont également bivalents et leur objet (direct ou indirect) ne fait pas partie de leur propre structure argumentale, mais a subi également une montée à partir du Cinf subordonné (Roegiest 1991, 2001) :

- (3) a. Je fais entrer Jean dans la maison.
 b. Je laisse Jean entrer dans la maison.

Ces V causatifs contrastent ainsi avec les autres verbes de contrôle comme *permettre*, *ordonner*, *persuader* qui sont clairement trivalents et ont par conséquent deux arguments internes, l'infinitif (ou une complétive) comme constituant objet autonome et un SN OD ou OI qui est référentiellement identique au S de l'infinitif et s'efface dans la subordonnée (Chiercha 1984 ; Rooryck 1987 ; Ruwet 1983). Avec ces derniers, seul l'infinitif peut être remplacé par une subordonnée, son sujet faisant partie de la structure argumentale de ces verbes :

³ Généralement il est admis que « Lors d'un processus de perception directe, les stimuli externes fournissent au perceuteur immédiatement des informations sur le monde extérieur. En revanche, lors d'un acte de perception indirecte, le perceuteur obtient ces données par un raisonnement déductif et par des calculs à partir de ce qu'il perçoit. » (Enghels 2007 : 16).

⁴ Le terme *construction infinitive* ou *CI* sera utilisé pour désigner la structure entière $S_1 + VdP + S_2 + infinitif$. Le *complément infinitif*, abrégé par *Cinf*, dénotera uniquement l'ensemble subordonné $S_2 + infinitif$.

⁵ Sémantiquement les deux constructions ne constituent pas de correspondants parfaits étant donné qu'elles correspondent respectivement à des lectures de perception plus directe ou indirecte. Pour une vue d'ensemble des arguments invoqués en faveur d'une analyse bifocale de la construction infinitive derrière les V de perception cf. Enghels (2007 : 143-146).

⁶ Malgré cette propriété commune, par ailleurs ces deux types de V manifestent un comportement syntaxique relativement différent.

- (4) a. Nous permettons à Jean d'ouvrir la fenêtre.
b. Nous permettons à Jean qu'il ouvre la fenêtre.

Outre ce comportement syntaxique à première vue semblable, les deux catégories verbales sous investigation présentent des différences considérables, autant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Avant tout, contrairement aux VdP qui conservent toujours leur signification lexicale, les verbes causatifs fonctionnent comme des semi-auxiliaires qui – du moins en français – se construisent toujours avec un infinitif (Enghels / Roegiest 2012a, 2012b). Des deux V causatifs les plus fréquents, le verbe *faire* s'avère plus étroitement lié à l'infinitif que *laisser* et s'approche donc davantage du statut de semi-auxiliaire. En effet, sauf sous des conditions particulières, rien ne s'intercale entre *faire* et son infinitif à tel point que l'on considère les deux verbes comme constituant un seul prédicat complexe avec une seule structure argumentale⁷. Le S2 apparaît donc invariablement derrière l'infinitif (cf. aussi Danell 1979 ; Roegiest 1991 ; Enghels 2007 :150-154). Il n'en est pas ainsi pour le verbe causatif *laisser*, qui admet autant un S2 en position préverbale qu'en position postverbale par rapport à l'infinitif :

- (5) a. Ignacio laisse *sa famille* mourir de faim. (FRANTEXT :Bourdet E., *Le sexe faible*, 1931)
b. Elle **laissait** mourir le feu, et, à mesure que la pièce devenait plus froide, elle traînait sa chaise vers l'âtre, ses pieds touchaient presque la cendre. (FRANTEXT : Mauriac F., *Le nœud de vipères*, 1932).

Qui plus est, la syntaxe de *laisser* rejoint celle des VdP, en ce sens que ce type verbal admet également que le participant subordonné S2 s'antépose (6a) ou se postpose (6b) à l'infinitif :

- (6) a. Je vois *les enfants* peindre le mur.
b. Je vois arriver *le train*.

C'est précisément ce parallélisme que nous nous proposons d'examiner, à base de données empiriques, dans cet article. Nous nous demanderons plus particulièrement (a) dans quelle mesure la syntaxe des deux types de verbes est conditionnée par les mêmes paramètres syntaxiques, sémantiques et/ou pragmatiques et (b) comment on peut rendre compte des divergences éventuelles. L'examen détaillé de la position du S2 par rapport à l'infinitif est d'autant plus intéressant qu'il donne lieu à des analyses linguistiques différentes de la construction infinitive. La postposition du S2 nominal à l'infinitif suggère

⁷ Le marquage morphosyntaxique du S2 le confirme amplement : ce S2 est marqué comme OD si l'infinitif est intransitif (a), mais dès que l'infinitif subordonné s'accompagne d'un OD, le S2 est marqué tantôt comme OI (b) tantôt comme objet oblique précédé de la préposition *par* (c), suivant le principe de l'unicité ou de la redondance fonctionnelle (Comrie 1976) :

- (a) Ils ont fait parler Jean.
(b) Ils ont fait lire le texte à Jean.
(c) Ils ont fait lire le texte par Jean.

D'autres phénomènes de variation syntaxique tels que la montée ou le cas des clitiques ne seront pas étudiés ici.

une plus grande cohésion entre les deux événements référés, ce qui mène à une restructuration des deux événements en un prédicat complexe (incorporation), tandis que l'antéposition du S2 nominal à l'infinitif – donc son marquage syntagmatique comme S de l'infinitif – conceptualise les deux événements comme plus autonomes (cf. entre autres Achard 1998).

L'étude se déroulera de la façon suivante. Dans un premier temps nous discuterons plus en détail la théorie du liage et le modèle de la dynamique des forces, tout en examinant leur validité pour les verbes causatifs et les verbes de perception. Il sera montré que ces théories ne s'appliquent pas de la même façon aux deux catégories verbales (section 2). Ensuite nous passerons à l'examen empirique des facteurs qui peuvent avoir un impact sur la position syntaxique du participant subordonné tant dans le domaine de la causation négative (section 3) que dans celui de la perception visuelle (section 4). À la fin de l'article les résultats seront mis en contraste afin de montrer que ce sont des paramètres fort différents qui régissent la syntaxe des deux types de constructions infinitives et que ces différences sont dues aux propriétés morphosyntaxiques, sémantiques et lexicales de ses principaux constituants (section 5).

2. LES THÉORIES DU LIAGE ET LE MODÈLE DE LA DYNAMIQUE DES FORCES APPLIQUÉES AUX CONSTRUCTIONS INFINITIVES

L'analyse qui suit sera fondée sur l'hypothèse généralement soutenue selon laquelle la variabilité syntaxique témoigne de différences sémantico-conceptuelles sous-jacentes. Plus particulièrement, nous soutenons que la syntaxe de la construction infinitive est influencée par la relation sémantique entre l'événement principal (E1) et l'événement subordonné (E2). Cette idée est à rapprocher des théories du liage (*binding force*) de Givón (1980) et de la dynamique des forces (*force dynamics*) de Talmy (1976, 2000).

Tout d'abord, d'après la théorie du liage l'incorporation de deux verbes – représentant deux événements – est une notion graduelle qui peut être mesurée en considérant deux paramètres fondamentaux :

(a) le degré de contrôle qu'exerce le participant sujet de la principale sur l'événement de la subordonnée : un plus haut degré de contrôle entraîne une moindre autonomie de l'événement subordonné et un degré d'incorporation plus élevé ; un moindre degré de contrôle entraîne une incorporation moins contraignante ;

(b) l'indépendance de l'événement subordonné par rapport à l'activité principale : une capacité plus grande d'activité autonome du participant subordonné entraîne un degré d'incorporation plus bas ; une moindre autonomie du participant subordonné entraînant une intégration plus rigide.

L'application de ces critères aux verbes causatifs aide à comprendre le contraste syntaxique entre *faire* et *laisser* quant à la variabilité de la position syntaxique du S2. En effet, la construction *faire* + infinitif se caractérise par un plus haut degré de contrôle ou de coercition du sujet de la principale et donc d'un degré d'intégration plus élevé des deux prédicats, le verbe causatif et l'infinitif subordonné, qui constituent la construction causative. La construction infinitive avec *laisser* se caractérise par un degré de contrôle plus bas de la part du sujet principal, et d'une indépendance plus importante du Cinf subordonné :

- (7) a. On *fait* partir les enfants.
 b. On *laisse* s'échapper le voleur.

L'idée d'une différence fondamentale entre les deux modèles, dénommés 'causation positive' (type *faire*) et 'causation négative' (type *laisser*), a été développée par Talmy (1976, 2000), dans le cadre de sa théorie de la dynamique des forces. Le paramètre qui oppose les deux types est effectivement le degré de contrôle assigné aux deux participants principaux, le causateur (S1) et le causé (S2). La causation positive exprimée dans (7a) se définit comme 'causer-controlled', c'est-à-dire l'Antagoniste (S1) essaye de manipuler le comportement de l'Agoniste (S2) : dans l'exemple (7a) on force les enfants de partir. En revanche, la causation négative est plutôt 'causee-controlled' étant donné que le participant subordonné S2 garde plus de contrôle sur l'événement causé que l'agent de la principale (cf. Silva 2012 ; Maldonado 2007). En effet, dans (7b) le participant présente la volonté inhérente de s'échapper, et le sujet principal ne s'y oppose pas.

Cette différence de force coercitive, et plus particulièrement le haut degré d'autonomie de l'événement subordonné, est ce qui rapproche au point de vue sémantique (et conceptuel), les constructions infinitives de causation négative et de perception. En effet, la seule contrainte qu'impose le E1 sur le E2 dans le domaine des constructions infinitives perceptives, c'est que l'acte perceptif impose la condition de simultanéité et de dynamicité à l'événement perçu subordonné (pour plus de détails, voir Enghels 2007 : 126-135). Pour le reste, le perceuteur n'a aucun contrôle sur l'événement perçu qui se déroule indépendamment de l'acte de perception. Ce rapprochement sémantico-conceptuel, même s'il est imparfait, nous a incité à examiner comment les mêmes paramètres se comportent dans la construction infinitive des deux catégories verbales.

Afin d'obtenir une image exhaustive du comportement de la structure étudiée, nous avons composé un corpus représentatif du français moderne qui contient approximativement 1800 exemples provenant de *Frantext*, *Le Monde* et d'autres sources journalistiques et littéraires⁸. Les exemples sélectionnés se caractérisent, bien sûr, par la présence d'un sujet subordonné (S2) antéposé ou postposé au verbe. Les premières données statistiques révèlent déjà des différences syntaxiques considérables entre les deux verbes :

Tableau 1

Position S2 : *voir* vs. *laisser*

	S2 PREV		S2 POSTV		total	
	#	%	#	%	#	%
laisser	105	27,7%	274	72,3%	379	100%
voir	960	65,4%	507	34,6%	1467	100%

⁸ Pour plus d'informations concernant ces bases de données, voir *infra* 6. Bibliographie. Faute de variation syntaxique, la construction infinitive avec *faire* ne sera pas prise en considération dans l'analyse qui suit. Dans le domaine des VdP nous nous limitons à la modalité de perception visuelle. La différence quantitative entre la CI avec *voir* (1467 exemples) et celle avec *laisser* (379 exemples) s'explique par le fait que le focus de cet article est essentiellement sur les verbes de perception, notamment sur la perception visuelle de *voir*.

Le tableau 1 montre en effet que la position préverbale est nettement plus fréquente auprès du verbe de perception *voir* qu'auprès de *laisser*, qui recourt majoritairement à la postposition⁹. Ces données semblent donc confirmer le manque d'incorporation dans le domaine des constructions perceptuelles, ce dont témoigne l'antéposition comme solution non marquée. Dans le champ de *laisser*, la postposition est nettement plus fréquente, ce qui suggère que *laisser* recourt souvent à l'incorporation, malgré le fait que le choix de *laisser* réfère surtout à une construction causative avec un E2 autonome. En effet, nous tenons à démontrer ci-dessous (cf. *infra* sections 3 et 4) qu'à l'intérieur d'un seul type de construction infinitive, introduite ou bien par *voir*, ou bien par *laisser*, la structure syntaxique peut varier essentiellement en fonction des caractéristiques formelles, sémantiques et pragmatiques des constituants principaux.

Afin de mieux appréhender les différences statistiques manifestées dans le tableau 1, nous avons recours à une analyse multifactorielle, qui prend en considération les principaux actants, à côté de la nature de l'infinitif. L'objectif de cette analyse est d'examiner si les deux catégories verbales optent pour la même solution syntaxique sous des conditions sémantiques semblables. Le sujet principal S1 et le sujet subordonné S2 sont classés d'après leur nature [+/- animé] et donc plus particulièrement d'après leur capacité inhérente de causer un changement d'état physique ou mental. L'infinitif subordonné est catégorisé d'après sa nature grammaticale et le degré de transfert d'énergie impliqué, ce qui nous mène à quatre catégories : transitif, pronominal, inergatif et inaccusatif (Enghels 2009)¹⁰ :

Tableau 2

Analyse multifactorielle : *laisser* vs. *voir*

configuration	<i>laisser</i>						<i>voir</i>					
	PREV		POSTV		total		PREV		POSTV		total	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
S1[ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [TR]	15	93,7	1	6,3	16	100	295	[100]	-	-	295	100
S1[-ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [TR]	-	-	-	-	-	-	33	[100]	-	-	33	100
S1[ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [TR]	21	[100]	-	-	21	100	76	[100]	-	-	76	100
S1[-ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [TR]	1	[100]	-	-	1	100	8	[100]	-	-	8	100
S1 [ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [PRON]	16	94,1	1	5,9	17	100	84	80,8	20	19,2	104	100
S1[-ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [PRON]	1	50	1	50	2	100	7	70	3	30	10	100
S1[ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [PRON]	20	60,6	13	39,4	33	100	110	54,2	93	45,8	203	100

⁹ Les VdP ne présentent pas non plus d'image homogène : les VdP_{auditive} préfèrent de loin l'antéposition du S2, nettement plus que les VdP_{visuelle}. Pour plus de données, voir Enghels (2007, chap. 7).

¹⁰ Il a été montré par García (2009 : 234) que la présence d'un verbe pronominal augmente le degré d'autonomie de l'événement subordonné, d'où la nécessité de séparer cette catégorie des trois autres types.

Tableau 2 (continue)

S1[-ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [PRON]	2	66,6	1	33,3	3	100	7	30,4	16	69,6	23	100	
S1 [ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [INERG]	7	38,9	11	61,1	18	100	74	76,3	23	23,7	97	100	
S1 [ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [INERG]	3	21,4	11	78,6	14	100	15	41,7	21	58,3	36	100	
S1 [-ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [INERG]	-	-	2	[100]	2	100	3	[100]	-	-	3	100	
S1 [-ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [INERG]	1	[100]	-	-	1	100	1	[100]	-	-	1	100	
S1 [ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [INAC]	9	23,1	30	76,9	39	100	69	37,3	116	62,7	185	100	
S1 [-ANIM] + S2 [ANIM] + Inf [INAC]	-	-	4	[100]	4	100	6	35,3	11	64,7	17	100	
S1 [ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [INAC]	6	5,1	111	94,9	117	100	132	41,5	186	58,5	318	100	
S1 [-ANIM] + S2 [-ANIM] + Inf [INAC]	3	3,3	88	96,7	91	100	40	69	18	31	58	100	
<i>TOTAL</i>		<i>105</i>	<i>27,7</i>	<i>274</i>	<i>72,3</i>	<i>379</i>	<i>100</i>	<i>960</i>	<i>65,4</i>	<i>507</i>	<i>34,6</i>	<i>1467</i>	<i>100</i>

Ce tableau nous permet de tirer un certain nombre de conclusions générales quant au comportement des deux classes verbales. Tout d'abord, les données montrent clairement un impact différent de la nature du sujet principal S1 entre les deux types de V. Alors que la nature animée ou inanimée de celui-ci ne semble influencer nullement la syntaxe du Cinf subordonné au VdP *voir*, la sémantique du causateur joue un rôle plus important dans le champ de *laisser* :

Tableau 3

Position S2 et nature de S1

configuration	<i>laisser</i>						<i>voir</i>					
	PREV		POSTV		total		PREV		POSTV		total	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
S1[ANIM]	97	35,4	177	64,6	274	100	855	65,1	459	34,9	1314	100
S1[-ANIM]	8	7,6	97	92,4	105	100	105	68,6	48	31,4	153	100

En effet, dans la construction avec *laisser*, le degré de coercion du S1 peut varier, essentiellement en fonction de la nature sémantique du sujet principal. *Laisser* rejette l'antéposition du S2 si le S1 est inanimé. Ce comportement tient surtout au fait qu'avec un S1 inanimé, *laisser* signifie 'rendre possible', ce qui implique que le contrôle de la causation dépend surtout du S1, laissant peu d'autonomie au S2 qui par conséquent n'occupe pas la position d'un sujet prototypique (8a). Il n'en est pas nécessairement ainsi avec un S1 humain. Dans ce cas, *laisser* peut exprimer une causation permissive, ce qui confère plus d'initiative au S2 et modifie les rapports de dynamique. Il s'ensuit que le S2 apparaît plus aisément en position préverbale (8b) :

- (8) a. Dans tous les cas, la pupille ne **laisse pénétrer** dans l'oeil, provenant des points lumineux, **que des faisceaux étroits** et de plus, elle élimine les rayons marginaux du cristallin. (FRANT : Amefort-Gama, *Sciences naturelles*, 1960)
 b. Je ne peux pas **laisser cet imbécile aller** en correctionnelle. (FRANT : Dutourd J., *Pluche ou l'amour de l'art*, 1967)

Dans le champ des VdP, les S1 inanimés sont moins nombreux. En outre, leur présence ne modifie pas les relations de dominance à l'intérieur de la structure, en accord avec la configuration sémantique décrite ci-dessus, mais coïncide – dans une large mesure mais non exclusivement – avec des lectures de perception directe (9a) ou indirecte (9b) :

- (9) a. A **voir les acteurs s'amuser** pleinement de leur art comme des gamins, on se dit que ce film, au-delà de son histoire, a capté le temps d'un bonheur. (GLOSSA : Le Soir, 12/11/03)
 b. Malgré cette situation inquiétante, l'économie allemande paraît **voir venir le bout du tunnel**. (GLOSSA : Le Figaro, 24/10/03)

Ce comportement différent permet de comprendre en partie l'écart statistique entre les deux types de V.

Mais il y a plus. En effet, si nous nous concentrons sur la nature de l'infinitif, nous obtenons les résultats suivants :

Tableau 4

Position S2 et nature de l'infinitif

INF	laisser				voir			
	PREV		POSTV		PREV		POSTV	
	#	%	#	%	#	%	#	%
TR	37	97,4	1	2,6	412	[100]	0	-
PRON	38	69,1	17	30,9	208	61,2	132	38,8
INERG	11	31,4	24	68,6	93	67,9	44	22,1
INAC	18	7,1	233	92,9	247	42,7	331	57,3

Alors qu'avec *faire* suivi d'un infinitif transitif, le S2 se postpose et est marqué le plus souvent comme datif (10a), nous constatons que cette option n'apparaît guère avec *laisser*. Avec un infinitif transitif *laisser* se comporte de la même façon que *voir* : le S2 s'antépose à l'infinitif transitif et est marqué comme accusatif avec les deux types de verbes (10b-c):

- (10) a. [...] je n'ose demander à ma mère ce que cela signifie, mais peu à peu je comprends que c'est elle qui fait boire le Champagne en en buvant elle très peu pour en **faire boire à l'homme, au nazi, au profiteuseur** [...]. (FRANT : Guyotat P., *Formation*, 2007)
 b. Tais-toi, Jérémie, **laisse oncle Thian raconter la suite**. (FRANT : Pennac D., *La petite Marchande de prose*, 1989)
 c. Il a fallu attendre l'arrivée du DVD enregistrable pour **voir les consommateurs délaisser la VHS**. (GLOSSA : La Dernière Heure, 12/11/03)

Ce n'est qu'avec l'infinifitif intransitif que les différences quantitatives entre *voir* + *Inf* et *laisser* + *Inf* se manifestent clairement. D'une part, la position postverbale reste majoritaire avec tout infinitif intransitif derrière *laisser* (11a-b), alors qu'avec les VdP ce n'est le cas qu'avec un infinitif intransitif inaccusatif (12a). D'autre part, le S2 préverbal d'un infinitif inaccusatif est nettement plus minoritaire avec *laisser* qu'avec les VdP (12b) :

- (11) a. Par la fenêtre grande ouverte du bureau, Charles de Minville **laisse aller sa rêverie**. (FRANT : Lanzmann J., *La horde d'or*, 1994)
 b. Mais moi j'aimais ça qu'il me brutalise... « Barre-toi maman! que je lui gueulais, **laisse agir la nature!**... » (FRANT : Blier B., *Les valseuses*, 1972)
- (12) a. Pour **voir démarrer les travaux**, ce qu'ils ne verront jamais. (GLOSSA : Ouest France, 6/11/03)
 b. Nous sommes soucieux de **voir la situation évoluer** dans le cadre de la Constitution [...] (GLOSSA : La Libre Belgique, 24/1/03)

Voilà pourquoi l'impact de l'infinifitif sur la position du S2 et son interaction avec les autres constituants de la phrase sera au centre de l'analyse qui suit. Nous commençons par la description des facteurs d'influence dans le champ de *laisser* (section 3), pour passer ensuite à la comparaison minutieuse avec la syntaxe de *voir* (section 4).

3. LA POSITION SYNTAXIQUE DU PARTICIPANT CAUSÉ AVEC LAISSER : FACTEURS D'INFLUENCE

3.1. Infinitifs intransitifs

Tout d'abord, nous savons déjà (tableau 4) qu'autant avec un infinitif inaccusatif qu'avec un infinitif inergatif, *laisser* recourt plus souvent à la postposition du S2 que les V de perception. A part l'impact du type de S1, la nature sémantique de l'argument causé semble jouer un rôle important. Les statistiques montrent qu'un S2 inanimé d'un infinitif intransitif occupe quasi exclusivement la position postverbale auprès de *laisser* :

Tableau 5

Position S2 : *laisser* + Inf INTR

configuration <i>laisser</i> + INF INTR	PREV		POSTV		total	
	#	%	#	%	#	%
S1[ANIM] + S2 [-ANIM]	9	6,9	122	93,1	131	100
S1[-ANIM] + S2 [-ANIM]	3	3,2	90	96,8	93	100
S1[ANIM] + S2 [ANIM]	16	28,1	41	71,9	57	100
S1[-ANIM] + S2 [ANIM]	1	[25]	4	[75]	5	100

Un S2 animé s'antépose effectivement plus souvent qu'un S2 inanimé avec les mêmes infinitifs :

- (13) a. Isabelle tu n'aurais tout de même pas voulu qu'Ignacio **laisse sa famille mourir** de faim. (FRANT : Bourdet E., *Le sexe faible*, 1931)
 b. Elle **laissait mourir le feu**, et, à mesure que la pièce devenait plus froide, elle traînait sa chaise vers l'âtre, ses pieds touchaient presque la cendre. (FRANT : Mauriac F., *Le nœud de vipères*, 1932).

Les rares exceptions à la postposition du S2 inanimé s'expliquent toutes par les mêmes principes de dynamicité relative. Un S2 inanimé, qui réfère à une cause (14a) ou auquel on attribue une causalité interne (14b) s'antépose plus fréquemment qu'un S2 abstrait (14c) :

- (14) a. En revanche, si je **laisse le vent salé jouer** avec mes tifs, le soir je ressemble à une vieille pelote de laine que des chats furieux se seraient disputée toute une journée. (FRANT : GROULT.B. et FL., *Il était deux fois*, 1968)
 b. **Laisser le papier se déplier** de lui-même en ajustant soigneusement son bord supérieur sous la corniche, contre l'astragale ou le long de la retombée du plafond [...]. (FRANT : Bonnel-Tassan, *Trav. aménagement dans maison*, 1966).
 c. Libre au spectateur de **laisser jouer son imagination** et de retrouver un Analogon réel ou irréel qu'elle pourrait évoquer. (FRANT : anonyme, *Jeux et Sports*, 1967)

D'une manière analogue, dans (15a), le S2 réfère à une partie du corps qui n'appartient pas au S1 et échappe donc à son contrôle, contrairement à l'événement causé décrit dans (15b), ce qui permet dans (15b) la manipulation du S2 par S1. Conséquemment la partie du corps s'antépose dans (15a) mais se postpose dans (15b) :

- (15) a. Rroû **laisse leurs mains s'attarder** sur son corps, indifférent, les yeux perdus au loin (FRANT : Genevoix M., *Rroû*, 1931)
 b. [...] parfois je pose ma plume, je **laisse rouler ma tête** contre le dur dossier... (FRANT : Mauriac F., *Le nœud de vipères*, 1932)

3.2. Infinitifs pronominaux

Comme on peut s'y attendre, le S2 des V pronominaux inergatifs est toujours préverbal (16), celui des pronominaux inaccusatifs préfère également l'antéposition (17a-b vs.17c) :

Tableau 6

Laisser + Inf PRON

configuration <i>laisser + INF PRON</i>	PREV		POSTV		total	
	#	%	#	%	#	%
PRON INERG	13	[100]	-	-	13	100
PRON INAC	25	59,5	17	40,5	42	100

Ces observations semblent confirmer la théorie de García (2009, cf. note 10) selon laquelle la présence d'un verbe pronominal attribue un degré d'autonomie plus élevé à l'événement subordonné. A part le fait que la présence de l'anaphore sous forme de l'articlé

défini confère au S2 un degré de dynamicité plus élevé (17a), le S2 de l'infinitif pronominal inaccusatif tend à s'antéposer également quand il est humain ou interprété contextuellement comme contrôlant le processus (17b) :

- (16) [...] les gens de magasin peu enclins à **laisser un Poulbot se promener** seul. (FRANT : Sabatier Robert, *Trois sucettes à la menthe*, 1972)
- (17) a. [...] le moment était venu de **laisser le prieur s'avancer** seul vers les dernières portes [...]. (FRANT : Yourcenar Marguerite, *L'oeuvre au noir*, 1968)
 b. Si les coulées sont plus espacées, on **laisse la poche se refroidir** d'elle-même [...]. (FRANT : Barnerias, R., *Manuel des Acieries*, 1934)
 c. On peut penser qu'il y a mieux à faire que de **laisser se perpétuer cette situation anormale** et qu'il faudrait lui donner un caractère constructif. (FRANT : Jocard L-M, *Tourisme et action de l'état*, 1966)

3.3. Conclusion intermédiaire

L'analyse empirique de la construction causative négative (ou permissive) montre qu'avec *laisser*, la position préverbale du S2 est quasi exclusive si l'infinitif est transitif et domine avec l'infinitif pronominal. En revanche, dès que l'infinitif est intransitif, le S2 tend vers la position postverbale. La présence d'un S1 inanimé qui garantit la réalisation de l'événement causé renforce cette position, alors que la dynamicité inhérente d'un S2 humain ou des facteurs contextuels qui contribuent à la dynamicité potentielle du S2 peuvent renverser le pouvoir de contrôle entre les deux arguments.

En guise de conclusion, malgré les différences syntaxiques et sémantiques entre *faire* et *laisser* expliquées plus haut dans le texte (section 2), les constructions infinitives marquées par *laisser* appartiennent tout autant à l'expression de la causation et de ce fait, leur comportement syntaxique est largement tributaire du degré de dynamicité de leurs constituants et du degré de contrôle assumé par les principaux arguments.

Dans la section suivante nous examinerons plus en détail dans quelle mesure les mêmes paramètres conditionnent la syntaxe de la construction infinitive avec *voir*.

4. LA POSITION SYNTAXIQUE DU PARTICIPANT PERÇU AVEC *VOIR* : FACTEURS D'INFLUENCE

4.1. Hiérarchie d'accessibilité à la position préverbale : *voir* vs. *laisser*

Par l'analyse multifactorielle présentée dans les tableaux 2 et 3 nous savons déjà que dans le domaine des constructions de perception la nature sémantique du sujet principal S1 n'a aucun impact sur l'ordre des mots dans le complément infinitif. Cependant, lorsque nous nous concentrons sur l'impact de la nature des constituants subordonnés, le S2 et l'infinitif, il saute aux yeux que la césure entre la construction avec S2 préverbal majoritaire et celle avec S2 postverbal majoritaire se situe à un degré de dynamicité nettement plus bas auprès des VdP qu'auprès de la construction causative avec *laisser*. En effet, la hiérarchie d'accessibilité à la position préverbale du S2 – esquissée à partir du tableau 2 – se présente comme suit :

Tableau 7

Hiérarchie d'accessibilité : *laisser* vs. *voir*

<i>Laisser</i>	position du S2		<i>Voir</i>
Inf TR	préverbal	préverbal	Inf TR
Inf PRON			Inf PRON + S2 [ANIM]
Inf INERG + S2 [ANIM]	postverbal		Inf INERG + S2 [ANIM]
Inf INERG + S2 [-ANIM]			Inf PRON + S2 [-ANIM]
Inf INAC + S2 [ANIM]		postverbal	Inf INERG + S2 [-ANIM]
Inf INTR + S1 [-ANIM]			Inf INAC + S2 [+/-ANIM]

On constate que derrière les V de perception, le S2 occupe généralement la position préverbale, la position canonique de tout S en français, ce qui contraste fortement avec la syntaxe du verbe *laisser*. Seuls les inergatifs avec S2 inanimé et en général les infinitifs inaccusatifs y font exception. Ce sont exactement ces catégories qui méritent d'être examinées de plus près. Nous commençons par la catégorie des V inaccusatifs (sections 4.2-4.4) pour passer ensuite à celle des V inergatifs (section 4.5). Les critères étudiés sont de nature assez diverse et sont en rapport non seulement avec la sémantique des constituants principaux, mais aussi avec la nature lexicale de l'infinitif, la présence de compléments dans le Cinf subordonné et le degré de définitude du S2. Tous ces paramètres pointeront vers une analyse de la position du S2 en fonction de stratégies de perception bien précises.

4.2. Facteurs morphosyntaxiques

A première vue, la complexité formelle des constituants semble influencer la position respective de l'infinitif et son S2, comme le montre le tableau suivant¹¹ :

Tableau 8

Position S2 : facteurs morphosyntaxiques

<i>voir</i> + INF INAC	PREV		POSTV		total	
	#	%	#	%	#	%
S2 [postdét zero] + INF [+ compl]	124	78,5	34	21,5	158	100
S2 [postdét zero] + INF [- compl]	38	44,2	48	55,8	86	100
S2 [postdét faible] + INF [+ compl]	21	43,8	27	56,2	48	100
S2 [postdét faible] + INF [- compl]	1	3,1	31	96,9	32	100
S2 [postdét forte] + INF [+ compl]	50	40	75	60	125	100
S2 [postdét forte] + INF [- compl]	13	10,1	116	89,9	129	100
<i>TOTAL</i>	247	42,7	331	57,3	578	100

¹¹ Quant au type de postdétermination de S2, les données du corpus nous permettent d'isoler trois catégories principales : (1) zéro (sans modification), (2) faible (adjectif épithète) et (3) forte (relative, apposition, coordination de plusieurs substantifs). Quant à la complexité formelle des infinitifs, nous distinguons les infinitifs sans compléments de ceux avec compléments.

En effet, le S2 d'un infinitif inaccusatif accompagné d'une apposition (18a) ou d'une relative (18b) tend à se postposer, de même qu'un infinitif accompagné de compléments (18c) :

- (18) a. Plus au sud, dans un anticyclone, Giovanni Soldini navigue contre le vent à moins de 10 noeuds (18 km/h) et **voit revenir sur lui le Britannique Mike Golding (Team-Group 4), le vainqueur de la première étape, qui est à moins de 150 milles (280 km)**. (LM : 29/12/98)
- b. Aux trois joueurs néerlandais artisans du triomphe de l'époque, Fabio Capello aura eu la satisfaction de **voir succéder symboliquement trois footballeurs qui ont su comme lui utiliser leur volonté de revanche pour construire la performance parfaite**. (LM : 20/5/94)
- c. Problème : si les Américains ne trouvent pas d'Irakiens suffisamment représentatifs pour leur confier le pouvoir, le risque est grand de **voir le pays sombrer dans le chaos**. (GLOSSA : Le Parisien, 13/11/03)

Ce comportement des infinitifs inaccusatifs contraste fortement avec celui des transitifs. Avec ceux-ci, la complexité formelle du S2 n'a aucun impact sur sa position, qui est toujours préverbale :

- (19) a. Annie Vandeken, à la tête du bar-PMU de la Marne depuis quelques mois seulement, a eu l'immense plaisir de **voir l'un de ses habitués du matin, habitant le quartier, gagner la coquette somme de 10 000 euros au jeu du Rapido**. (GLOSSA : Le Bien Public, 18/12/03)
- b. [...] les explications embarrassées du CSA témoignent de la peur de **voir ces tribus, qui campent le soir sur les ondes, encercler un beau matin l'immeuble de la tour Mirabeau, siège dudit CSA**. (LM : 9/3/94)

Un examen plus détaillé des classes lexicales auxquelles appartiennent les infinitifs inaccusatifs permet de mieux comprendre cette particularité formelle des infinitifs inaccusatifs.

4.3. La nature lexicale des infinitifs inaccusatifs : les verbes d'apparition et de mouvement

4.3.1. Les V inaccusatifs appartiennent à trois grandes catégories lexicales :

- (a) les V d'existence et d'apparition (*exister; apparaître, disparaître, naître, émerger, surgir; etc.*), qui assument souvent la fonction présentative d'introduire un référent dans l'espace discursif ;
- (b) les V de direction ou de changement de lieu (*arriver; venir; entrer; etc.*), dont la signification lexicale peut s'affaiblir, ce qui leur permet d'assumer une fonction semblable à celle des V d'apparition ;
- (c) les V de changement d'état (*augmenter; diminuer; changer; grandir; etc.*) dont le changement peut être dû à une cause externe ou non.

Le tableau suivant présente les infinitifs inaccusatifs qui sélectionnent exclusivement ou principalement un S2 postverbal. Ils font tous partie des catégories (a) ou (b) :

Tableau 9

Classes lexicales : *voir* + V INAC + S2

S2 POSTV	Liste de verbes
100% (60/60)	<i>apparaître, éclore, exister, foisonner, grouiller, naître, poindre, pointer, rappliquer, saillir, surgir, ressurgir, survenir</i>
> 80% (77/96)	<i>arriver, affluer, descendre, émerger, figurer, monter, paraître, venir</i> ¹²
> 70% (56/80)	<i>aboutir, débarquer, défiler, disparaître, partir</i>

On remarquera dans ce tableau que les V INAC qui s'accompagnent toujours d'un S2 postverbal, expriment tous, sans exception, l'existence ou l'apparition :

- (20) a. A côté des pirates informatiques, nous **verrons bientôt apparaître des francs-tireurs que l'on pourrait appeler des 'guerriers de la connaissance'** [...]. (LM : 18/1/98)
- b. Ce qui est vrai pour l'Union des Quinze, le sera a fortiori après l'élargissement, qui **verra naître une Union plus vaste**, moins homogène et entourée de pays socialement troublés. (LM : 8/2/97)
- c. Les sociologues croient **voir poindre**, dans les jeunes générations, **un comportement plus responsable**. (GLOSSA : L'Ouest-France, 30/11/03)
- d. Quoi de plus normal dans ces conditions que d'y **voir foisonner une littérature de l'ailleurs et du fantomatique?** (LM : 19/3/94)

Le même comportement s'observe avec d'autres infinitifs qui appartiennent originellement à d'autres catégories lexicales comme *flotter*, *fleurir* ou *débarquer*, mais qui assument dans le contexte donné essentiellement une fonction présentative ou existentielle (*fleurir* 'être en vogue', *flotter* 'être présent', *débarquer* 'apparaître par surprise') :

- (21) a. Les autres, beaucoup plus nombreux, se réjouissent de **voir flotter le drapeau tricolore** sur des bâtiments officiels de la capitale [...]. (LM : 18/4/94)
- b. Ou les accepter au nom de la liberté de la presse, au risque de **voir fleurir des publications uniquement créées pour promouvoir un parti** (au hasard, le Front national)? (GLOSSA : Libération, 10/12/03)
- c. Trois semaines plus tard, le couple **voit débarquer les gendarmes**. (GLOSSA : Le Parisien, 22/12/03)

¹² Nous avons exclu de ce calcul les exemples avec *rien* qui comme S2 s'intercale toujours entre *voir* et son infinitif : Ne **voyant rien venir**, les fédérations organisaient une nouvelle grève, le 17 octobre 1996. (LM : 30/1/97)

Ces faits suggèrent que la postposition du S2 avec les V INAC formalise une structure dans laquelle le S2, le participant subordonné, représente un référent nouvellement introduit dans l'espace discursif. D'autres infinitifs corroborent notre hypothèse. Le comportement de l'infinitif *arriver* (5 cas avec S2 préverbal¹³ contre 41 cas avec S2 postverbal) est très illustratif. La fonction présentative n'apparaît guère lorsque le S2 est en position préverbale. Dans trois des cinq exemples avec S2 préverbal, *arriver* assume une signification nettement directive ou terminative :

- (22) a. Les magistrats ne cachent pas leur satisfaction de **voir l'enquête arriver à son terme**. (GLOSSA : Ouest-France, 23/10/03)
 b. Varois ne se laisse pas abattre et continue mais le gardien est tout heureux de **voir la tête de Defer lui arriver dessus**, puis s'interpose devant Ducroux. (GLOSSA : *Le Bien Public*, 19/11/03)

contrairement à :

- c. Quel bonheur de **voir arriver** dans nos villes de banlieue *des milliers de jeunes*. (GLOSSA : *L'Humanité*, 20/11/03)

De même, l'infinitif *atterrir* garde sa valeur directive première avec un S2 préverbal, mais se construit avec un S2 postverbal quand il réfère à l'apparition finale d'un référent :

- (23) a. Mercredi 16 mars, les illusions des habitants commençaient à s'envoler faute de **voir un avion atterrir**. (LM : 17/3/94)
 b. [...] **voir atterrir entre les mains de tous cette initiative différente** [...]. (GLOSSA : *Le Soir*, 2/12/03)

Repartir signifie 'réapparaître' dans (24a), mais 'partir de nouveau' dans (24b). Il en est de même pour *monter* dans (25a) en contraste avec (25b) où *monter* exprime un changement d'état et pour *mourir* dans (26a), alors qu'avec sa signification première *mourir* préfère antéposer son S2 (ex. 26b) :

- (24) a. La crainte de **voir repartir l'inflation**, alimentée par une déclaration de la Réserve fédérale de Philadelphie selon laquelle les prix montent dans sa région [...]. (LM : 21/2/94)
 b. On pouvait ainsi **voir des Irakiens repartir** avec des armes de ce type [...]. (GLOSSA : *L'Humanité*, 24/11/03)
- (25) a. [...] il faut pousser la porte du magasin de chaussures parfaitement anodin du 34, traverser l'arrière-boutique et **voir monter dans la cour une de ces magnifiques "tours de viguier"** [...]. (LM : 1/1/94)
 b. [...] **voir le dispositif des secours monter en puissance** [...]. (GLOSSA : *L'Est Républicain*, 22/10/03)

¹³ Nous excluons de ce calcul un exemple dont l'antéposition du S2 s'explique par la présence du pronom négatif *personne* qui s'intercale toujours entre le V principal et l'infinitif : **Ne voyant personne arriver** à droite il s'agissait d'un sens interdit, j'ai redémarré, raconte-t-il. (LM : 24/1/97).

- (26) a. Si l'excellent gardien visiteur **voit mourir le ballon** au fond du filet, [...].
(GLOSSA : Dernières Nouvelles d'Alsace, 25/10/03)
b. [...] un petit peut **voir un adulte mourir** sans réagir s'il n'a aucune expérience vécue [...]. (GLOSSA : Le Progrès de Lyon, 30/10/03)

4.3.2. A part l'impact de ces facteurs clairement sémantiques, la présence d'un locatif derrière l'infinitif contribue aussi à l'antéposition du S2 (27, 28b, 29b), alors que l'infinitif employé seul provoque le plus souvent un S2 en position postverbale (28a, 29a) :

- (27) a. [...] **voir des propositions concrètes émerger de ce grand débat**. (GLOSSA : Le Progrès, 19/11/03)
b. Le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a affirmé, mercredi 12 janvier, à Paris, qu'il avait 'bon espoir' de **voir l'Algérie et le FMI aboutir à un accord**. (LM : 14/1/94)

C'est ce que l'on observe assez nettement par exemple auprès des V de mouvement, comme le montre le tableau suivant qui sélectionne les principaux exemples de notre corpus :

Tableau 10

Position S2 et présence de locatif

verbe	S2 PREV		S2 POSTV	
	Inf [- loc]	Inf [+ loc]	Inf [- loc]	Inf [+ loc]
<i>partir</i>	1	4	11	2
<i>(re)passer</i>	4	11	17	4
<i>venir</i>	-	3	10	3
<i>revenir</i>	3	6	5	3
<i>rentrer</i>	-	2	1	2
<i>sortir</i>	1	8	-	2
<i>evoluer</i>	2	8	3	1
total	11	42	47	18
	20,8%	79,2%	72,3%	27,7%

Voici quelques exemples qui illustrent l'impact d'un locatif sur la position de S2 :

- (28) a. Les sentiers ont **vu passer Ava Gardner, Ingrid Bergman et Adriana**. (LM : 8/1/98).
b. Wilmots, surpris de se trouver à la réception du centre au second poteau, trompe de la poitrine le gardien Campos qui **voit la balle passer entre ses jambes**. (GLOSSA : DNA, 18/12/03)
- (29) a. Malgré cette situation inquiétante, l'économie allemande paraît **voir venir le bout du tunnel**. (GLOSSA : Le Figaro, 24/10/03)
b. [...] **voir la technologie venir au secours du développement durable**. (GLOSSA : DNA, 22/11/03)

On notera en passant que les V marqués d'un préfixe itératif (*re-*) ou négatif (p.ex. *disparaître*) tendent à se construire en général plus aisément avec un S2 préverbal. Que l'on compare les couples suivants :

Tableau 11

Position S2 et préfixe Inf

Inf	S2 PREV		S2 POSTV	
	#	%	#	%
<i>naître</i>	-	-	12	[100]
<i>renaître</i>	2	33,3	4	66,6
<i>venir</i>	3	18,8	13	81,2
<i>revenir</i>	9	52,9	8	47,1
<i>apparaître</i>	-	-	19	[100]
<i>disparaître</i>	7	29,1	17	70,9

C'est que l'absence d'un locatif, qui renforce le sémantisme directif du V, ou l'absence de certains préfixes peuvent contribuer à un affaiblissement (*bleaching*) de la valeur lexicale du V, ce qui lui permet de fonctionner davantage comme introducteur de référent.

4.3.3. Finalement, nous avons vérifié dans quelle mesure la définitude du S2 – et donc plus généralement son caractère anaphorique – a un impact sur sa position par rapport à l'infinitif¹⁴. Les chiffres du tableau suivant inventorient tous les V d'apparition et de mouvement rencontrés dans notre corpus :

Tableau 12

Position S2 et définitude

Position S2	PREV		POSTV	
	#	%	#	%
+défini	77	77,8	134	51,3
-défini	22	22,2	127	48,7
<i>total</i>	99	100	261	100

On en déduit que le S2 préverbal de ces infinitifs est majoritairement défini, là où le S2 postverbal est tout autant défini qu'indéfini. Toutefois en position postverbale, le S2 indéfini est majoritaire avec les V d'apparition, qui n'ont guère de S2 préverbal :

¹⁴ La définitude du S2 permet de mesurer le degré d'identifiabilité d'un référent : les SN définis représentent normalement des référents identifiés tandis que les SN indéfinis correspondent à des référents non identifiés. Par conséquent, il nous semble utile d'évaluer la thèse selon laquelle le S2 défini est plus fréquemment antéposé à l'infinitif, parce que connu et identifié par les locuteurs, tandis que le S2 indéfini s'y postpose parce que nouveau et rhématique (cf. Enghels 2007, chap 7).

Tableau 13

Position S2 et définitude : V d'apparition

Inf	S2 PREV		S2 POSTV					
	+déf	-déf	+déf	-déf				
<i>apparaître</i>	-	-	4	15				
<i>arriver</i>	4	1	19	22				
<i>débarquer</i>	3	-	4	7				
<i>émerger</i>	-	2	-	11				
<i>figurer</i>	1	-	4	4				
<i>naître</i>	-	-	5	7				
<i>poindre/pointer</i>	-	-	2	3				
<i>(res)surgir</i>	-	-	5	10				
<i>survenir</i>	-	-	-	1				
Total	8	72,7%	3	27,3%	43	35%	80	65%

L'on constate donc une corrélation récurrente entre les V d'apparition et un S2 indéfini postverbal¹⁵. La configuration d'un V d'apparition introducteur de référent avec un S2 indéfini s'avère ainsi le prototype de la construction infinitive avec S2 postverbal derrière les V de perception visuelle¹⁶.

Il s'ensuit que les divers facteurs qui déterminent la position du S2 par rapport aux infinitifs inaccusatifs que nous venons de délimiter, la complexité des constituants de l'événement perçu, la nature lexico-sémantique de l'infinitif, la définitude du S2, convergent vers le même principe de stratégie perceptive. Le S2 s'antépose s'il se caractérise par une saillance thématique. Il se postpose si l'événement perçu sert surtout à l'introduction d'un référent dans l'espace discursif.

4.4. La nature lexicale des infinitifs inaccusatifs : les verbes de changement d'état

La proportion entre la construction infinitive avec S2 préverbal et celle avec S2 postverbal change nettement dès que l'on examine les V inaccusatifs qui expriment principalement un changement d'état, tels que : *affaiblir*; *améliorer*; *augmenter*; *avancer*; *baisser*; *croître*; *diminuer*; *cesser*; *changer*; *commencer*; *décliner*; *dégénérer*; *démarrer*; *doubler*; *empirer*; *évoluer*; *finir*; *fondre*; *grandir*; *grossir*; *pousser*; *progresser*; *reculer*; *remonter*; *rétrécir*; *stagner*; *tomber*; etc. La présence du S2 préverbal y est nettement majoritaire :

¹⁵ Ce sont aussi les seuls infinitifs avec lesquels se combine l'adverbial y cliticisé à *voir*, manifestant une structure argumentale qui correspond aux constructions présentatives existentielles : M. Rocard 'espère vivement' **y voir figurer Bernard Kouchner**. (LM : 16/3/94)

¹⁶ La perception auditive, de par la nature événementielle de son objet, ne se combine pas avec des infinitifs à fonction présentative (cf. Enghels 2007 : 226-233).

Tableau 14

Position S2 et Inf de changement d'état

	S2 PREV		S2 POSTV	
	#	%	#	%
<i>total</i>	117	66,5	59	33,5
S2 défini	111	94,9	52	88,1
S2 indéfini	6	5,1	7	11,9
Inf [-loc]	77	65,8	50	84,7
Inf [+loc]	40	34,2	9	15,3

De nouveau l'infinitif seul (84,7%) et dans une moindre mesure un S2 indéfini (11,9%) donnent plus aisément lieu à l'occurrence d'un S2 postposé. Que l'on compare les couples suivants :

- (30) a. La haute juridiction n'est donc pas près de **voir baisser le nombre des pourvois**. (LM : 18/5/94)?
 b. GAN Life **a vu son chiffre d'affaires baisser de 20 %** en 1996. (LM : 2/1/98)
- (31) a. Comment **voyez-vous évoluer le système monétaire international**, avec la nouvelle donne que vous décrivez ? (LM : 4/2/97)
 b. L'amateur de Stevie Wonder souffre à **voir son héros évoluer du génie précoce des débuts vers une maturité à l'inspiration chancelante**. (LM : 21/3/94)

Rares sont les V de cette série qui préfèrent un S2 postverbal. Nous ne relevons que *grandir, croître, éclater, exploser, fleurir* et *pousser* (S2 POSTV : 14 vs. S2 PREV : 3) :

- (32) Elle veut continuer à **voir grandir les jeunes musiciens** au Baiser salé [...]. (LM : 24/1/94)

Par contre les V de quantification comme *augmenter, diminuer, baisser, descendre, doubler, (re)monter*, etc. s'accroissent le plus souvent d'un S2 antéposé :

- (33) a. Cinq d'entre eux **voient leurs subventions augmenter** de 1 million pour assurer leur permanence artistique [...]. (LM : 19/1/98)
 b. Même les salariés qui ne peuvent pas être licenciés conformément aux dispositions de la loi du travail ont **vu leur revenu baisser** de moitié, faute des 12 % de service et des pourboires. (LM : 3/1/98)
 c. Les ministres européens des Finances doivent élaborer une liste reprenant les activités qui **verront leur taux de TVA diminuer**. (GLOSSA : La dernière Heure, 22/10/03)

Il semble donc que le VdP *voir* opte pour un S2 postverbal, si l'infinitif exprime d'ordinaire un processus de changement qui n'admet pas de cause externe, tels que *grandir, croître, pousser*,.... En revanche, si l'infinitif réfère à un processus de changement qui suppose une cause externe, mais également un objet dont les traits inhérents peuvent

contribuer à la réalisation spontanée du changement (*augmenter, baisser, descendre, ...*), la construction infinitive derrière le V de perception préfère antéposer ce S2, vu la dynamique potentielle de cet objet. En effet, la valeur d'un objet peut augmenter ou diminuer par ses propres caractéristiques ou par une cause externe.

4.5. La position du S2 avec les infinitifs inergatifs

Le comportement des V inergatifs confirme nos observations relatives aux V inaccusatifs. L'impact de ces mêmes facteurs y est encore plus prononcé, la postposition coïncidant le plus souvent avec l'absence d'un locatif et l'indéfinitude du S2 (exemples 34a-b) :

Tableau 15

Position du S2 et Inf inergatif

	S2 PREV		S2 POSTV	
	#	%	#	%
<i>total</i>	93	67,9	44	32,1
S2 défini	76	81,7	29	66
S2 indéfini	17	18,3	16	34
Inf [-loc]	39	42	38	86,4
Inf [+loc]	54	58	6	13,6

- (34) a. Certes, il ne suffit pas de **voir manifester ensemble étudiants et salariés** pour faire revivre le spectre de mai 1968. (LM : 17/3/94)
 b. Dès que l'armée les aura retirés du service en 1996, il n'est pas impossible que l'on puisse **voir voler des particuliers** [...]. (LM : 16/4/94)

Certains inergatifs assument également une fonction présentative. Que l'on compare (35a) et (36a) qui insistent sur l'apparition du référent resp. avec (35b) et (36b) qui en revanche expriment une activité :

- (35) a. Au détour du bois de hêtres, ils **virent bondir Emilienne**. (RBR : 56)
 b. Cela n'a pas été une surprise de **voir l'opposition bondir** sur cette affaire et l'exploiter [...]. (LM : 19/1/94)¹⁷
- (36) a. Avec une heureuse précision, la rencontre se fit au jour dit, dans une crique aux eaux merveilleusement claires au fond desquelles on **voyait danser un gravier rose**. (RBR : 525)
 b. On **voit Leslie Caron (elle avait vingt ans, elle débutait au cinéma après les ballets de Roland Petit) danser** et mimer les descriptions de Guétary dans des décors monochromes (LM : 28/12/98)

¹⁷ La coordination avec un infinitif transitif corrobore évidemment la dynamique du S2 et sa saillance perceptive.

Le caractère statique de l'événement contribue également à la postposition du S2. Que l'on compare (37a) et (37b) :

- (37) a. Plus tard ils s'enfoncèrent dans une fondrière dont ils mirent longtemps à se dégager sans oser appeler à l'aide en direction d'une ferme dont **ils voyaient fumer la cheminée** ; [...]. (AC : 353)
 b. [...] l'envie passe progressivement, même **voir les autres fumer** ne m'attire plus. (GLOSSA : Ouest France, 16/10/03)

Il est frappant que dans le corpus les infinitifs *briller*, *luire*, *resplendir*, *scintiller* s'accompagnent généralement d'un S2 postverbal. La postposition se justifie par leur caractère statique. Dans les exemples (38a-b), on constate comment l'infinitif contribue à souligner la perception de l'objet, en présentant l'objet de l'événement comme apparaissant (avec éclat). La seule exception dans cette catégorie lexicale s'explique par la focalisation du S2 par *seulement* (38c) :

- (38) a. [...] **voir briller la fierté** dans les yeux de son père. (GLOSSA : Le Figaro, 17/12/03)
 b. Autant dire que Tony Blair n'est guère content de **voir scintiller la nouvelle vedette franco-allemande**, [...]. (GLOSSA : Le Figaro, 17/10/03)
 c. Quand les assistants relevèrent la tête, ils **virent seulement le regard de Colombe briller** près du mort. (RBR : 502)

4.6. Conclusion intermédiaire

La position postverbale du S2 – en fin de compte réduite à une fonction relativement spécifique de l'infinitif – derrière les V de perception ne peut être interprétée comme un phénomène de réduction propositionnelle, comme c'est incontestablement le cas dans la construction factitive par le jeu de contrôle entre les deux événements. Le fait que le S2 peut parfaitement se postposer à l'infinitif, tandis que les pronoms clitiques continuent à s'agglutiner à l'infinitif, le confirme :

- (39) a. D'où son espoir de **voir lui succéder un homme** sans parti, comme disait Henri IV, appartenant à tous parce qu'il n'appartenait à aucun. (LM : 19/2/94)
 b. Marin, un poisson-clown qui a perdu sa femme, tuée par un squalo en défendant sa famille, va **voir lui échapper le petit Nemo, né avec une nageoire atrophiée**. [...]. (GLOSSA : Le Parisien, 26/11/03)

La construction avec S2 postverbal s'observe surtout avec une classe verbale spécifique ou dans des conditions particulières qui tiennent toutes à la structure thématique de la subordonnée. Quand l'objet de la perception est un événement, les V de perception structurent la subordonnée infinitive en fonction des principes de perception. Par défaut, l'événement perçu est appréhendé (prototypiquement) à partir de la source d'énergie, le S2 dynamique. C'est incontestablement le cas d'un infinitif transitif, mais également de la plupart des infinitifs pronominaux et inergatifs. Ce n'est que lorsque le sujet parlant

n'assume pas le S2 comme une source d'énergie, mais comme un participant statique ou comme un référent nouveau introduit dans le discours qu'il sera relégué à la position postverbale.

5. CONCLUSION : LA SYNTAXE DE LA CAUSATION ET DE LA PERCEPTION EN CONTRASTE

Le comportement syntaxique de la construction causative marquée par le semi-auxiliaire *laisser* s'explique essentiellement par le jeu de contrôle entre les principaux participants, le causateur et le causé, « l'Antagoniste » et « l'Agoniste ». Les paramètres en jeu sont donc ceux du domaine fonctionnel de la causation. Que *laisser* exprime une causation où le causé est d'ordinaire plus dominant que le causateur, en contraste avec le semi-auxiliaire *faire*, s'observe dans la fréquence du S2 préverbal avec un infinitif transitif ou pronominal ou d'un S2 dynamique par ses traits inhérents. En revanche, dès que la proportion entre les participants s'invertit, le S2 se postpose conformément à son statut de patient dans une construction transitive.

Auprès des VdP par contre, les structures syntaxiques ne peuvent s'expliquer par la théorie du liage. L'apparition de l'infinitif est conditionnée en premier lieu par la simultanéité temporelle de la perception et de l'événement perçu. Ce sont par conséquent les stratégies de perception qui devront rendre compte du comportement syntaxique particulier des constructions infinitives derrière ces V. Comme la perception d'un événement implique en premier lieu la source d'une action, il n'est nullement étonnant que le S2 précède les infinitifs transitifs, pronominaux et inergatifs. Plus on peut attribuer au S2 une certaine responsabilité dans l'événement perçu, plus il tend à occuper la position devant l'infinitif. Voilà pourquoi parmi les V inaccusatifs, certains S2 occupent la position préverbale, notamment avec les inaccusatifs dont le S peut réaliser l'événement spontanément par ses propriétés inhérentes (*augmenter, baisser, descendre, monter,...*). De la même façon, plus le S2 est rhématique et sa perception dépendra de son introduction dans le discours par l'infinitif, plus il tend vers la position postverbale. C'est incontestablement le cas des V inaccusatifs qui introduisent un référent dans l'univers du discours. Ce sont les premiers à mettre le S2 en position postverbale. L'objet perçu occupe donc la position syntaxique qui lui revient dans une stratégie de perception. L'antéposition est la structure non marquée dans la mesure où elle correspond à la perception de la source de l'événement perçu. La postposition s'observe principalement quand la perception visuelle concerne un participant introduit dans l'espace du discours. Comme la perception visuelle se distingue de la perception auditive par le fait que la première est objectale, alors que la deuxième est événementielle (cf. R. Enghels 2007), on comprend que la perception auditive ne se construit pas avec des V d'existence ou d'apparition.

L'analyse de la même construction infinitive sélectionnée soit par un V de causation, soit par un VdP montre comment l'implémentation formelle de cette construction peut différer en fonction des propriétés sémantico-cognitives du V matrice. Même si ces V admettent les mêmes structures syntaxiques, les principes sous-jacents différents mènent à des résultats formels relativement divergents.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

- ATILF : *Base Textuelle Frantext*. <http://www.frantext.fr/> [FRANT]
 Center for Natural Language Processing, 2003-2004, Université de Louvain-la-Neuve, *GlossaNet*,
<http://glossa.fltr.ucl.ac.be/> [GLOSSA]
 Le Monde, Cd-rom, 1994, 1997-1998. [LM]
 Nothomb, Amélie, 2001, *Cosmétique de l'ennemi*, Paris, Albin Michel. [CE]
 Rouaud, Jean, 1990, *Les champs d'honneur*, Paris, Les Éditions de Minuit. [CH]
 Rufin, Jean-Christophe, 2001, *Rouge Brésil*, Paris, Gallimard. [RBR]
 Simon, Claude, 1989, *L'acacia*, Paris, Les Éditions de Minuit. [AC]

Ouvrages cités

- Achard, M., 1998, *Representation of cognitive structures. Syntax and semantics of French sentential complements*, Berlin/New York, de Gruyter.
 Chierchia, G., 1984, *Topics in the syntax and semantics of infinitives and gerunds*, Amherst, University of Massachusetts dissertation.
 Comrie, B., 1976, « The syntax of causative constructions : cross-language similarities and divergences », in : M. Shibatani (ed.), *The grammar of causative constructions : a conspectus*, New York / San Francisco / London, Academic Press, 261–312.
 Danell, K.J., 1979, *Remarques sur la construction dite causative : faire (laisser, voir, entendre, sentir) + infinitif*, Stockholm, Almqvist & Wiksell international.
 Di Tullio, A., 1998, « Complementos no flexivos de verbos de percepción física en español », *Verba*, 24, 197–221.
 Enghels, R., 2007, *Les modalités de perception visuelle et auditive : différences conceptuelles et répercussions sémantico-syntaxiques en espagnol et en français*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
 Enghels, R., 2009, « The syntactic position of the perceived participant as indicator of the internal structure of the Spanish and French infinitival complement », *Linguistics*, 47, 759–791.
 Enghels, R., E. Roegiest, 2012a, « Los verbos de causación negativa dejar y laisser : sintaxis y polisemia », in : V. Bellosta von Colbe, M. García García (eds), *Aspectualidad, transitividad, referencialidad. Las lenguas románicas en contraste*, V. Frankfurt, Peter Lang, 87–119.
 Enghels, R., E. Roegiest, 2012b, « L'expression syntaxique de la causation négative avec *laisser*, *dejar*, *deixar* : trois systèmes romans différents », in : M. Van Peteghem, P. Lauwers et al. (eds), *Le verbe en verve. Réflexions sur la syntaxe et la sémantique verbales, un hommage à Dominique Willems à l'occasion de son éméritat*, Gent, Academia Press, 167–187.
 García, E., 2009, *The Motivated Syntax of Arbitrary Signs : Cognitive Constraints on Spanish Clitic Clustering*, Amsterdam, John Benjamins.
 Givón, T., 1980, « The binding hierarchy and the typology of complements », *Studies of Language*, 4 (3), 333–377.
 Maldonado, R., 2007, « Soft causatives in Spanish », in : N. Delbecq N., B. Cornillie (eds), *On interpreting Construction Schemas*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 229–260.
 Miller, Ph., B. Lowrey, 2003, « La complémentation des verbes de perception en français et en anglais », in : Ph. Miller, A. Zribi-Hertz (eds), *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 131–188.
 Roegiest, E., 1991, « La redondance fonctionnelle dans la construction factitive », in : D. Kremer (ed.), *Actes du CILPR XVII*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 559–570.
 Roegiest, E., 2001, « Construction causative française et partition ergative », in : C. Buridant, G. Kleiber, J.C. Pellat (eds), *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges de linguistique offerts à M. Riegel*, Louvain, Peeters, 337–350.

- Rooryck, J., 1987, *Les verbes de contrôle : une analyse de l'interprétation du sujet non exprimé des constructions infinitives en français*, Thèse de doctorat, K.U.Leuven.
- Ruwet, N., 1983, « Montée et contrôle : une question à revoir », in : M. Herslund *et al.* (eds), *Analyses grammaticales du français, Revue Romane*, no. spécial 24, 17–37.
- Silva, A. Soares da, 2012, « Stages of grammaticalization of causative verbs and constructions in Portuguese, Spanish, French and Italian », *Folia Linguistica* 46 (2), 513–552.
- Talmy, L., 1976, « Semantic causative types », in : M. Shibatani (ed.), *The grammar of causative constructions : a conspectus*, New York / San Francisco / London, Academic Press, 43–116.
- Talmy, L., 2000, *Toward a cognitive semantics. 1. Concept structuring systems*, Cambridge, MIT Press.